

ÉVOLUTION DES TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

L'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays aujourd'hui. Par ailleurs, les élèves dans leur majorité sont diplômés des filières d'enseignement secondaire du deuxième cycle, qui donnent accès aux études supérieures, d'où un accroissement de la scolarisation et de la réussite à ce niveau. Les pays affichant des taux élevés de diplômés dans le supérieur sont également ceux qui ont le plus de chances de se doter d'une population active hautement qualifiée ou, de la conserver.

Définition

Cet indicateur montre les taux actuels de diplômés du supérieur des systèmes éducatifs, autrement dit le pourcentage de la cohorte ayant l'âge théorique d'être scolarisés dans le supérieur, qui suit et achève avec succès une formation à ce niveau. Cet indicateur porte uniquement sur l'obtention d'un premier diplôme.

L'enseignement supérieur couvre un large éventail de filière, mais considéré globalement il sert d'indicateur du rythme auquel les pays produisent des connaissances de haut niveau. Un diplôme universitaire classique sanctionne l'achèvement d'une formation supérieure de type A ; les formations de type B sont en général plus courtes, ont

souvent une finalité professionnelle et donnent d'ordinaire directement accès au marché du travail. Cet indicateur éclaire également sur l'efficacité interne des systèmes d'enseignement supérieur.

Comparabilité

Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un premier cursus d'enseignement supérieur (cursus de type A, de type B ou de recherche de haut niveau) sont calculés en taux nets qui correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge. Les taux bruts sont présentés pour les pays qui sont dans l'impossibilité de fournir des données aussi détaillées. Pour calculer les taux bruts d'obtention d'un diplôme, les pays déterminent l'âge auquel en règle générale le premier diplôme est obtenu.

Les données relatives à l'évolution tendancielle des taux d'obtention d'un diplôme dans le supérieur pour les années 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 sont basées sur une enquête spéciale effectuée dans les pays de l'OCDE et dans quatre des six économies partenaires en janvier 2007. Les données portant sur l'année universitaire 2004/2005 sont basées sur l'exercice UNESCO/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation.

Tendances à long terme

En moyenne pour les 24 pays de l'OCDE disposant de données comparables, 36 % des personnes ayant l'âge théorique d'obtention d'un diplôme ont achevé une formation supérieure de type A en 2005. Ce pourcentage varie de 20 % environ ou moins en Autriche, en Allemagne et en Turquie à plus de 40 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Italie, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et en Pologne. Ces taux d'obtention d'un diplôme sont en général plus élevés dans les pays où la durée des formations est plus courte. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux de diplômés à l'issue des formations relativement courtes à finalité professionnelle représente 9 % de la cohorte ayant l'âge théorique, et 1.3 % dans le cas des formations débouchant sur des diplômes de recherche de haut niveau.

Dans les formations supérieures de type A, le taux de diplômés en moyenne a enregistré une progression significative de plus de dix points de pourcentage au cours de la décennie passée. Dans la quasi totalité des pays pour lesquels des données comparables existent, les taux de réussite à l'issue d'une formation de type A ont augmenté entre 1995 et 2005, souvent de façon très sensible. L'une des plus fortes progressions a été signalée en Italie où ce taux a doublé entre 2000 et 2005 et atteint 41 %, encore que cette évolution résulte dans une large mesure d'une réforme structurelle.

Au cours de la période 1995 à 2005, les taux de diplômés du supérieur ont évolué de façon très différente dans les pays de l'OCDE. La progression a été plus prononcée entre 1995 et 2000 qu'entre 2000 et 2005 pour certains pays (la Norvège et la Nouvelle-Zélande, par exemple). L'inverse a été observé en République tchèque, en Grèce, au Japon et en Suisse où le taux d'obtention d'un diplôme a surtout augmenté au cours des cinq dernières années.

Source

- OCDE (2007), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications méthodologiques

- OCDE (2004), *Guide OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications*, OCDE, Paris.
- Institut statistique de l'UNESCO, OCDE et Eurostat (2007), *UOE Data Collection – 2007 Data Collection on Education Systems: Definitions, Explanations and Instructions*, OCDE, Paris.

Sites Internet


- Regards sur l'éducation de l'OCDE, www.sourceocde.org/ PISA Connaissances et compétences : des atouts pour la vie – premiers résultats de PISA 2000.

ÉVOLUTION DES TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

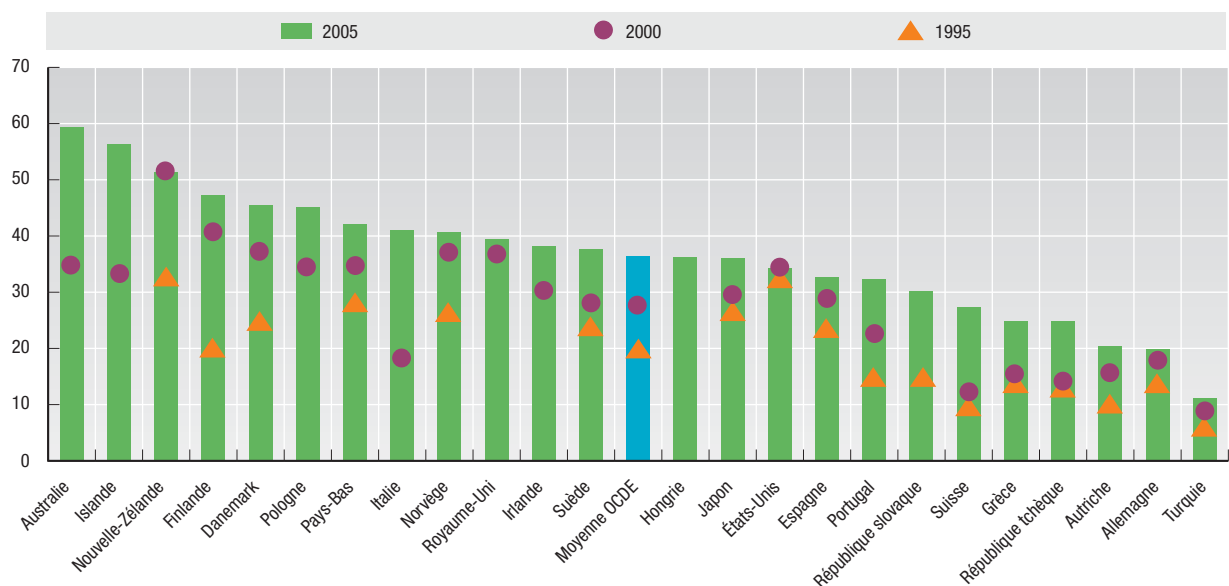

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (premier diplôme)

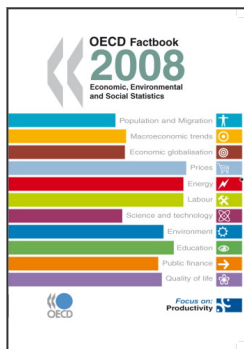
Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire sur la population ayant l'âge d'obtention de ce diplôme

	Âge type d'obtention du diplôme	Enseignement tertiaire de type A						Enseignement tertiaire de type B						
		1995	2000	2002	2003	2004	2005	Âge type d'obtention du diplôme	1995	2000	2002	2003	2004	2005
Allemagne	25-26	14	18	18	18	19	20	21-22	13	11	10	10	10	11
Australie	20-25	..	36	46	50	47	59	23-29	..	1
Autriche	23-25	10	15	18	19	20	20	20-22	7	8
Canada	22-25	..	28
Danemark	22-27	25	37	41	43	44	46	21-25	8	10	13	14	11	10
Espagne	20-22	24	30	32	32	33	33	19	2	8	13	16	17	17
États-Unis	22	33	34	32	32	33	34	20	9	8	8	9	9	10
Finlande	25-29	20	41	49	48	47	..	21-22	34	7	2	1
Grèce	25	14	15	18	20	24	25	24	5	6	7	9	11	12
Hongrie	21-25	29	36	21	3	4
Irlande	21	..	30	32	37	39	38	20	..	15	13	19	20	24
Islande	23-25	..	33	41	45	51	56	22-24	..	6	6	7	5	4
Italie	23-25	..	19	25	..	36	41	22-23	1
Japon	22-24	25	29	33	34	35	36	20	28	29	27	26	26	27
Norvège	22-25	26	37	38	39	45	41	20	6	6	5	5	3	2
Nouvelle-Zélande	21-24	33	50	46	49	50	51	20	12	17	18	20	21	21
Pays-Bas	22-23	29	35	37	38	40	42
Pologne	24-25	..	34	43	44	45	45
Portugal	22-26	15	23	30	33	32	32	21	6	8	7	7	8	9
République slovaque	22-25	15	..	23	25	28	30	21-22	1	2	3	2	3	2
République tchèque	23-24	13	14	15	17	20	25	23-24	6	5	4	4	5	6
Royaume-Uni	20-21	..	37	37	38	39	39	20-21	12	14	16	17
Suède	23-26	24	28	32	35	37	38	22-23	..	4	4	4	4	5
Suisse	23-26	9	12	21	22	26	27	23-29	13	14	11	12	12	8
Turquie	22-24	6	9	10	11	11	11
Moyenne OCDE	..	20	28	31	33	35	36	..	10	8	8	9	9	9
Brésil	23	..	10	13	15

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/275033578078>**Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A**

Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire de type A sur la population ayant l'âge d'obtention de ce diplôme

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/388644745488>



Extrait de :
OECD Factbook 2008
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2008-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Évolution des taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire », dans *OECD Factbook 2008 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2008-65-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.